



**Fédération des Abbayes  
Vaudoises**

**75<sup>e</sup> ASSEMBLEE ORDINAIRE DES DELEGUES**

Dimanche 18 juin 2017 à 09.00

A la Salle de la Grappe à Yverne

L'Abbé-président Patrick Terry a l'honneur et le plaisir d'ouvrir cette 75<sup>e</sup> assemblée ordinaire des délégués de la FAV. Il souhaite à tous la bienvenue et remercie les abbayes qui ont répondu favorablement à notre convocation.

L'Abbaye des Bourgeois, dite des Mousquetaires d'Yverne, nous accueille en ce jour à l'occasion de son 350<sup>e</sup> anniversaire.

Notre Abbé-président salue particulièrement la présence de :

M. Frédéric Blanc, Président d'organisation du 350<sup>e</sup>  
M. Edouard Chollet, Syndic d'Yverne  
M. Alfred Tissot, Membre du CC de la SVC  
M. Francis Rossi, Président de l'Association cantonale vaudoise des tireurs vétérans  
M. François Bétrisey, Président d'honneur des Vieilles Cibles Valaisannes  
M. Richard André, Officier fédéral de tir arr. 1

Les personnalités suivantes se sont excusées :

M. Jean-Marc Nicod, Abbé-président d'honneur de la FAV  
M. Bernard Viénet, Membre d'honneur de la FAV  
M. Pierre-André Haas, Président de la SVC  
M. Werner Haenni, Membre du comité SVC  
M. le Lieutenant-Colonel Marc Schoeni, chef division affaires militaires et logistique à l'arsenal de Morges  
Mme Patricia-Dominique Lachat, Préfète du District d'Aigle

M. Frédéric Blanc nous apporte les salutations de son Comité d'organisation et de l'Abbaye de Corbeyrier. En allant fouiller dans les archives et suivant l'évolution des paroisses, il est bien attesté que 1667 est la date réelle de fondation de l'Abbaye des Bourgeois dite des Mousquetaires d'Yverne ! F. Blanc nous donne quelques indications sur le programme de la journée du dimanche parmi lesquelles nous retiendrons la tenue de plusieurs apéritifs sur le parcours entouré de vignes !

C'est au tour d'Edouard Chollet, Syndic d'Yverne, de prendre la parole. Il nous apporte les salutations des autorités communales. Depuis la Salle de la Grappe il est possible d'admirer les 160 hectares de vignoble et les hameaux de la Commune d'Yverne ! Cette dernière s'étend sur 1220 hectares, comprend 16 entreprises horticoles. Yverne a été un passage

important durant l'époque romaine et a vu l'effondrement de Corbeyrier datant de 1584. Yvoire est réputé pour ses vins très appréciés et à boire absolument ! « Le Docteur Auguste Forel, après 60 ans de consommation de tisanes est devenu socialiste » !

Le Conseil propose la nomination d'un scrutateur en la personne de Charles-Henri Kohli. C'est accepté.

Patrick Terry prie les personnes qui prendraient la parole de bien vouloir mentionner le nom de l'Abbaye qu'il représente.

Avec la convocation de cette assemblée a été joint l'ordre du jour, lequel ne subit aucune modification. Il sera suivi comme tel :

#### Ordre du jour :

1. Liste des présences
2. Procès-verbal de la 74<sup>e</sup> Assemblée ordinaire des délégués à Etoy
3. Rapport du Conseil
4. Comptes 2016 et rapport de la commission de vérification des comptes + votation
5. Fixation de la cotisation annuelle, de la contribution au fonds des jubilés et la contribution à l'assurance accidents des sociétés de tir
6. « Succession » au Conseil
7. GTAV à Montricher en 2018
8. Dates des prochaines assemblées des délégués
9. Communications du Conseil
10. Propositions individuelles et divers

#### 1. Liste des présences

66 délégués représentant 42 abbayes sont présents.

P. Terry nous cite les noms des abbayes qui ont pris la peine de s'excuser pour cette séance et rappelle aux délégués de bien vouloir, si ce n'est pas fait, de signer la liste de présence.

#### 2. Procès-verbal de la 74<sup>e</sup> assemblée ordinaire des délégués

Le procès-verbal du 14 août 2016 a été adressé à chaque abbaye membre de la FAV pour cette assemblée. Personne n'en demande la lecture.

Le PV du 14 août 2016 est accepté à l'unanimité avec les remerciements à son auteur Jean-Jacques Mercier.

#### 3. Rapport du Conseil

- Le conseil a tenu 4 séances ordinaires en 2016.

Quelques chiffres, que l'on retrouve d'une année à l'autre :

- 176 Abbayes
- quelque 26'500 membres
- environ 7'500 tireurs en 2016.

Nous avons deux dames Abbé-présidentes, soit :  
Aurore Chabloz, abbaye des Carabiniers de Concise  
Chantal Cornaz, abbaye des Bourgeois de Faoug

En 2016, 117 plans de tir ont été présentés.

Le rapport du Conseil pour l'année 2016 figure comme d'habitude dans le fascicule « Rapport SVC » que chaque abbaye a reçu. Il figure également sur le site [www.tir-vd.ch](http://www.tir-vd.ch) onglet « Abbayes vaudoises ».

Le rapport présente, entre autres, ce qui suit :

- les adresses et coordonnées des membres du Conseil
- toutes les dates importantes à retenir
- la liste des jubilés des Abbayes (établie d'après les dates de fondation figurant sur la liste officielle). Ces jubilés doivent être confirmés avant le 31 janvier de chaque année. Patrick Terry rappelle qu'il faut respecter cette date au vu des agendas chargés de tout un chacun ! Merci d'avance !
- la liste des médailles de mérite
- le « mot » de l'Abbé-président.

Le rapport de l'Abbé-président est accepté à l'unanimité.

#### 4. Comptes 2016 et rapport de la commission de vérification + votation.

P. Terry explique que les abbayes n'ont pas reçu le compte de profits et pertes ainsi que le bilan au 31 décembre 2016, il ne s'agit pas d'un couac mais de privilégier une distribution d'un document à l'entrée aux personnes demandeuses. J.-L. Pidoux, notre Trésorier, a l'honneur de nous présenter les comptes 2016 en nous donnant quelques chiffres :

Nous avons CHF 2'756.31 sur le compte postal, CHF 21'560.40 sur le compte E-deposito et 24'194.75 sur le compte BCV. Le montant des débiteurs 2016 s'élève à CHF 4'205.-. La fortune s'élève à CHF 54'222.61. Les comptes 2016 terminent avec une perte de CHF 1'672.15.

La commission de vérification des comptes est composée des Abbayes suivantes :

Abbaye de la Haute-Broye, Oron-la-Ville (130)

Abbaye du Cordon Blanc, Maraçon (105)

Abbaye Union des Amis de l'Indépendance, Puidoux (136)

P. Terry nous donne lecture du rapport sur les comptes 2016.

Personne ne demande des compléments d'informations ou des explications sur le rapport du Conseil, le rapport du Trésorier et celui de la Commission de vérification des comptes. P. Terry propose de les accepter tels que présentés. Ceci est fait à l'unanimité avec les remerciements d'usage au Trésorier Jean-Luc Pidoux.

#### 5. Fixation de la cotisation annuelle, de la contribution au fonds des jubilés et la contribution à l'assurance accidents des sociétés de tir

La cotisation annuelle s'élève à fr. 1.- par tireur et la contribution au fonds des jubilés à 25 francs par abbaye et ceci depuis 1999.

La nouvelle contribution raisonnable acceptée en 2002, relative à l'Assurance accidents des sociétés de tir, fait que toutes les abbayes sont sûres que tous leurs tireurs sont assurés.

Rappel du tarif :

|                  |          |
|------------------|----------|
| 0 – 75 membres   | fr. 25.- |
| 76 – 200 membres | fr. 50.- |
| Dès 201 membres  | fr. 75.- |

Le Conseil de la FAV propose à l'Assemblée le statu quo, concernant la cotisation annuelle, la contribution au fonds des jubilés et la contribution à l'assurance accidents (USS). Il est à relever que la trésorerie est saine et que l'an prochain les cotisations seront maintenues comme ci-dessus.

Les membres acceptent ces contributions en levant la main. P. Terry remercie les délégués pour leur acceptation.

#### 6. « Succession » au Conseil

Pourquoi ce point une année à l'avance selon nos statuts ? L'heure est grave, car personne ne s'intéresse à reprendre un poste « vacant » au sein du Conseil de la Fédération des Abbayes Vaudoises. Bernard Marendaz avait annoncé continuer son mandat pour une année et toujours personne au portillon. P. Terry donne la liste des Abbayes du nord-vaudois qui devraient nous fournir un remplaçant. D'autres personnes du Conseil approchant les 20 ans de fonction comme J. Francey et P. Terry aimeraient mettre le clignoteur, l'année prochaine ou la suivante, vers la sortie !

Voici quelques éléments qui pourraient motiver les futurs volontaires :

1. Un réseau de confrères qui augmente
2. Les tâches liées aux fonctions ne sont pas trop lourdes
3. Quelques représentations et jubilés enrichissants dans notre beau canton de Vaud
4. Une indemnité financière est remise en fin d'années qui peut servir, par exemple, aux cadeaux de Noël de votre chère famille !
5. Quatre conseils par an et une assemblée générale ordinaire
6. Quelques représentations de la FAV auprès d'Abbayes et sociétés associatives vaudoises.

En conclusion, nous restons à disposition pour tous compléments d'informations désirés. Comme diraient « les enfoirés » : « Nous comptons sur vous ! Nous avons besoin de vous » !

Toute candidature sera la bienvenue, même si la personne n'est pas d'un Conseil ou dans la région du démissionnaire. L'assemblée accepte le fait qu'un remplaçant ne soit pas obligatoirement de la région du démissionnaire.

#### 7. GTAV

La parole est donnée à Norbert Penel, Abbé-président de l'Abbaye des Amis Réunis de Montricher pour l'organisation du prochain GTAV en 2018.

Norbert Penel adresse un cordial bonjour à tous et remercie pour l'accueil. Le stand de Montricher a brûlé. Il sera à reconstruire dès la fin août 2017. Il comprendra 6 cibles électroniques. Le stand de Mollens viendra en complément avec 4 cibles.

**Le GTAV aura lieu les 4-5-6 7-8 11-12-13-14 et 15 juillet 2018.**

Le plan de tir devrait ressembler à celui de 2014. Les courriers relatifs à ce tir suivront selon l'évolution des événements. L'équipe de Montricher est motivée et comprend de bons organisateurs !

#### 8. Dates des prochaines assemblées des délégués.

Candidatures suivantes :

2018 : 22 juillet, 175<sup>e</sup> de l'Abbaye Suisse Indépendante de Ballens et Assemblée des délégués.

2019 : 200<sup>e</sup> de l'Abbaye d'Yverdon-les-Bains, L'assemblée accepte cette candidature à l'unanimité.

2020 : 9 août, 75<sup>e</sup> de l'Abbaye de la Sentinelle du Biolley à Vucherens.

2021 : pas encore de candidature.

## 9. Communications du Conseil

P. Terry rappelle et ordonne que, pour nous faciliter grandement la tâche, il faut respecter les délais notamment pour :

- l'envoi des plans de tir et commandes de munitions pour les fêtes d'abbayes avant le 31 janvier.

- le paiement des cotisations avec le numéro de l'abbaye et celui de la facture adressée aux abbés-présidents qui sont nos répondants dans tout le canton de Vaud.

- la communication le plus tôt possible des dates de jubilés, des invitations afin d'établir un calendrier du Conseil dès le début de l'année.

Pour nous trouver sur internet taper : [www.tir-vd.ch](http://www.tir-vd.ch) et choisir l'onglet « Abbayes vaudoises ».

Jean Francey évoque le fait qu'il a été confronté d'effectuer passablement de corrections dans les plans de tirs suite à la nouvelle catégorisation des armes dans les tirs. Selon J. Francey et pour être au courant il faut ouvrir les enveloppes de courrier et lire ensuite les directives de tir. A bon entendeur !

La parole est donnée à Alfred Tissot représentant de la SVC. Il relève en particulier la journée portes ouvertes (Zwinky) des stands de tir dans le canton de Vaud. Cet événement aura lieu le samedi 19 août 2017 entre 9 heures et 16 heures. Nous pouvons obtenir des renseignements auprès de Catherine Pilet ou Daniel Marguerat tous les deux membres du Comité cantonal de la SVC. Alfred Tissot souhaite encore à tous une belle journée à Yverne.

## 10. Propositions individuelles et divers

P. Terry informe que par rapport au Tir d'Aï qui n'a plus lieu, les tireurs sans licence peuvent se rendre au Tir des Amoureux organisé par l'Abbaye de l'indépendance de Puidoux. Il s'agit d'un concours unique avec des équipes formées d'un homme et d'une femme à l'arme d'ordonnance uniquement. Cette manifestation se déroule au stand de la Vulpillière sous le lac de Bret. Son prix : CHF 50.- par groupe pour 26 cartouches. Un site internet est né : [www.tirdesamoureux.ch](http://www.tirdesamoureux.ch). Nous retrouvons également ces renseignements sur la page 77 du rapport annuel de la SVC.

En élaborant son plan d'assemblée, P. Terry a été interpellé par le chiffre 75. C'est celui du 75<sup>e</sup> anniversaire de la FAV ! Notre Trésorier a été mandaté afin que nous puissions offrir un souvenir à tous les tireurs qui participeront au 10<sup>e</sup> GTAV. La somme à allouer ne devrait pas dépasser les CHF 10'000.-. L'Assemblée accepte ce crédit de CHF 10'000.- et à prélever sur le fonds du jubilé.

P. Terry adresse encore des remerciements :

- aux membres du Conseil FAV pour leur travail,
- à l'Abbaye des Bourgeois dite des Mousquetaires d'Yverne ainsi qu'aux autorités communales pour leur accueil.

Le major de fête, F. Blanc nous donne quelques instructions pour la suite. Hervé Perret commandant de la parade donnera l'ordre du cortège.

La séance est close. Il est alors 10heures.

Le greffier : Jean-Jacques Mercier.